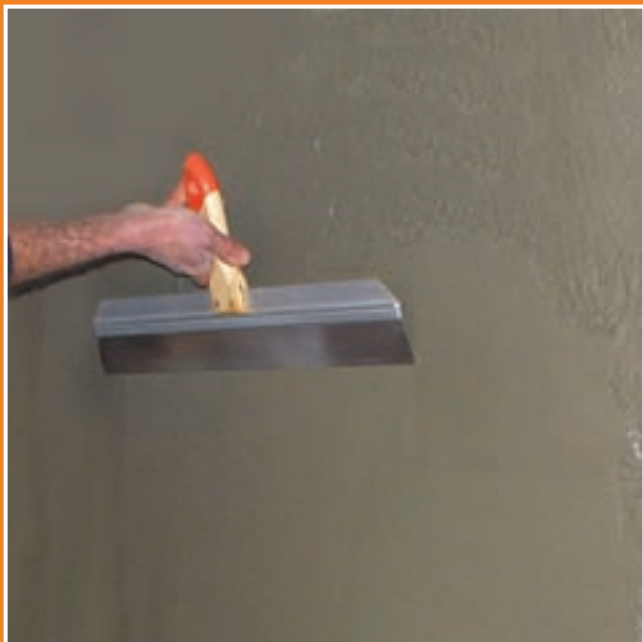


PRB PLANIJOINT SOUPLE FIBRÉ



MORTIER DE RAGRÉAGE TECHNIQUE

Mortier de ragréage fibré
à hautes performances.

Produit à base de liants hydrauliques,
de fibres et, de résine micronisée
en poudre.

S'applique manuellement ou en machine.

S'utilise pour le bourrage des joints
entre panneaux de béton préfabriqués
ainsi que pour le ragréage généralisé
avant la mise en œuvre d'une peinture.

S'utilise pour la réparation des fissures
sur enduit hydraulique, et/ou béton, ou
de petites épaufrures sur enduit ou béton.

DOMAINE D'EMPLOI

MURAL INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

• USAGE

- Mortier de ragréage technique.

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- DTU 23.1, DTU 26.1, DTU 20.1

• SUPPORTS ADMISSIBLES

- Maçonneries anciennes ou neuves recouvertes d'un enduit base ciment.
- Support Béton.
- Sur pâte de verre ou grès cérame 2 x 2 adhérent, en ragréage généralisé avant RPE.
- Joints entre panneaux de béton préfabriqués.
- Autres supports spécifiques ou autres emplois, consulter notre service technique.

• SUPPORTS INTERDITS

- Peinture, RPE en direct.
- Murs de terres crues, en pisé, torchis ou adobe.
- Maçonnerie immergée.
- Plâtre et supports base plâtre.

• REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

Peut être laissé nu ou recouvert par :

- Peintures de type D2 ou D3 (acrylique, silicate, siloxane).
- Revêtements Plastique Épais.
- Système d'imperméabilisation I1 à I4.
- Carrelage (3 mm d'épaisseur minimum de ragréage en intérieur seulement).
- Concernant d'autres revêtements, consulter le service technique.

• CONDITIONS D'APPLICATION

- Températures comprises entre + 5° C et + 35° C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de dégel, chaud ou en plein soleil, trempés ou sous pluie battante et par vent fort.
- Protéger les huisseries et les vitrages avant projection du ragréage.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• COMPOSITION

- Liants hydrauliques.
- Adjuvants spécifiques, fibres, résine synthétique redispersable.

• PRODUITS

POUDRE :

- Couleur grise
- Granulométrie maxi (μ) ± 800
- Masse volumique apparente $1,3 \text{ T/m}^3 \pm 0,1$

PÂTE :

- pH (alcalin) $12,5 \pm (0,5)$

PRODUIT DURCI A 28 JOURS :

- Résistance à la traction $> 3 \text{ Mpa}$
- Résistance à la pression $> 10 \text{ Mpa}$
- Adhérence sur béton $> 1 \text{ Mpa}$

• MISE EN ŒUVRE

- Durée de malaxage (min) 3 à 5 mn
- Durée de vie de la gâchée (h) 1h 30

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais de laboratoire ou de chantiers. Les conditions de mise en œuvre, le type et l'usure du matériel utilisé, peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

• PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les surfaces à enduire devront être propres : exempts de poussières, d'huile de décoffrage ou de toutes pulvérulences pouvant nuire à l'adhérence de l'enduit.
- Les supports devront être secs superficiellement (ressuyage).

• PRÉPARATION DU MORTIER

- Gâcher **PLANIJOINT SOUPLE FIBRÉ** à 20 à 24 % d'eau soit 5 à 6 litres d'eau propre par sac de 25 kg pendant 3 à 5 minutes.
- Le dosage en eau et le temps de mélange seront le plus constant possible afin de garantir la régularité de la consistance.
- Gâcher à consistance plus ferme pour le bourrage de joint, la réparation de fissures ou d'éclats de béton.

• APPLICATION

- **Réparation de fissures sur béton ou sur enduit ciment**
 - Ouvrir en V la fissure à l'aide d'une disqueuse, nettoyer et dépoussiérer la fissure, puis la reboucher au **PLANIJOINT SOUPLE FIBRÉ** en serrant bien.
 - Appliquer le **PLANIJOINT SOUPLE FIBRÉ** sur 15 cm de large au droit de la fissure, en marouflant une toile de verre maille 4 x 4.
- **Ragréage généralisé avant l'application d'un RPE**
 - Nettoyage et préparation adéquats des supports au préalable.
 - Ragréage généralisé à la taloche inox au **PLANIJOINT SOUPLE FIBRÉ** sur la surface pour rattrapage éventuel de planimétrie de 2 à 10 mm.
 - Éventuellement pour améliorer l'état de surface après ce ragréage, laisser sécher 24 heures, puis refaire une passe généralisée avant l'application de RPE.

• DÉLAI DE RECOUVREMENT

- 3 jours minimum avant une peinture, en tenant compte de l'épaisseur (températures et hygrométrie).

• SYSTÈMES CONSTRUCTIFS ASSOCIÉS

- Se référer aux cahiers des charges ou aux fiches techniques propres à ces procédés.

• PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquette réglementaire de l'emballage.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

CONDITIONNEMENT

- Sac papier de 25 kg en 3 plis (2 plis kraft + 1 film PE).
- Palette de 1,225 T soit 49 sacs de 25 kg sous gaine thermo rétractable.
- Marquage : résumé du mode d'emploi, date et heure de fabrication, numéro de lot.



25 kg

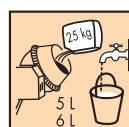
CONSERVATION

Période et conditions de stockage (2003/53/CE)

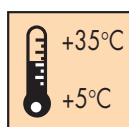
12 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur la tranche du sac, sous réserve de conservation des sacs dans les conditions suivantes :
sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.

CONSOMMATION

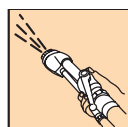
– La consommation varie selon le support (nature, planéité, rugosité).
1,5 kg/m² par mm d'épaisseur selon les conditions d'application, la nature et l'état du support.



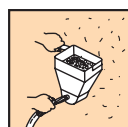
Mélange



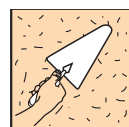
Température



Machine à projeter



Pot à pression



Manuelle